AVIS AUX CREANCIERS.

James Mullen versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Nos 50,898—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John D O'Neill, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 mars—16 20 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, No 62 731 Division E—Joseph Muller vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Joseph Muller individuellement et comme ancien associé de la Auditorium Co. soit convoquée et tenue pardevant Theodore G. Seitzfaden, notaire public, en son bureau, Chambre 8, Bâtisse de la Banque du Commerce, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le 19me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. B. Philips, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, Lne, 15 mars 1897.
Signé: GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 mars—16 26—avril 5 15

John T. Shaw vs ses créanciers et succession de John T. Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 48,379 et 50,975 consolidés. Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H Watson, syndic des créanciers de John T. Shaw et de Mme Mary A. Shaw, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 mars—10 14 19

Wilford Williams vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 48,117—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Darling, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 mars—10 14 19

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,531—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours pour le mois de janvier 1897 présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11 mars—11 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,112—Division B—Timothy Brophy vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Timothy Brophy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bus Ronen, notaire public, à son bureau, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le JEUDI, 25me jour de mars 1897 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 5 mars 1897.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 mars—9 18 25

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 52,654—Division E—A. E. Nelson vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Andrew E. Nelson, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers; qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wynne G. Rogers, notaire, commençant LUNDI, 12me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 mars—11 26 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 52 588—Division E. – Ordre de Cour—Joseph A. Zimmermann vs ses créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Joseph A. Zimmermann, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire public, en son bureau, No 309 rue Camp, en cette ville, commençant le 9me jour d'avril 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et il est de plus ordonné que F. N. Butler Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, Lne, le 3 mars 1897.
Signé: GEO. H THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
5mars—5 11 17 23 27—avril 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 48,247—Charles Hernandez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Charles Hernandez soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff C. Wenck, notaire, à son bureau, bâtisse Cora, rue Commune, en cette ville, commençant le LUNDI, 29me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et l'actif du dit pétitionnaire soient faites par Jeff. C. Wenck, notaire, et que E. Blanc et P. Andés soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer les propriétés de dite inventoriées.
Nouvelle Orléans, 24 février 1897
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
25 fév—25—mars 4 11 18 25

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,449. Division D—Léon Benedetto vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Léon Benedetto soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire, en son bureau No 623 rue Gravier, en cette ville, commençant le LUNDI, 22me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Herman Michel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 16 février 1897.
Signé: N. H. RIGHTOR Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 fév—17 2 16 mars

FER MIGNON — TRES EFFICACE contre CHLOROSE ANEMIE FAIBLESSE
FER MIGNON — ENRICHIT LE SANG RÉTABLIT LES FORCES DONNE APPÉTIT
PARIS, 23, rue Bergère.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 13 AVRIL 1897,

Vente en Partage.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune — MARDI, 13 avril 1897, à midi à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23 février 1897 et signé le 1er mars 1897, par l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "C", dans l'affaire intitulée Joseph P. Martinez vs "The First Free Will Baptist Church" No 51,737, du dossier de ladite Cour, à l'encan public, il sera vendu—
Une certaine portion de terre située dans cette ville, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Touro, (anciennement Union) Bagatelle et Moralès, mesurant, mesure américaine, 19 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Urquhart par une profondeur de 150 pieds.
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les taxes de 1897. 20 0|0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication
13 mars—13 14 21 28—avr 4 11 12 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 13 avril 1897—Ilet de Terre de Valeur.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE. Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 13 avril 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lequel dit ordre porte la date du 11 mars 1897, dans l'affaire intitulée successions de Michel Drascovich ou Drascovitch et son épouse No 42,103 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques—
Un lot de terre vacant dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 126, lequel ilet est borné par l'avenue Henry Clay et les rues Peters, Calhoun (anciennement Edmond) et Barrett, et mesurant 289 pieds et 5 pouces de face sur chacune des avenues Henry Clay et de la rue Calhoun et 231 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Peters et Barrett, le tout en mesure américaine.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897. Acte de vente pardevant H. L. Loomis J. notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 20 0|0 requis au moment de l'adjudication.
13 mars—13 14 21 28—avril 4 11 12 13

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement dans le Premier District.

Maison simple à deux étages, No 1109 rue Magazine entre Calliope et Gaiennié

—ET—

Emplacement d'affaire No 1113 rue Magazine.

A l'encan jeudi, 25 mars 1897.

Dans l'affaire de la succession de Manuel C. Royes.

No 43,329—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur, Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 25 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 15 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope (anciennement Duplantier), Magazine, Gaiennie (anciennement Bartholomew) et Camp, et mesurant au vieil américain quarante cinq (45) pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une jolie maison simple à deux étages avec à peu près douze chambres, deux corridors, chambre à bain, office et jolie cour et est maintenant louée à raison de $10 par mois. Touchant au dit lot, est un grand magasin, qui est construit de manière qu'il peut être utilisé pour n'importe quelle usage et peut rapporter un bon revenu.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, avec billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti spécialement par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; la police d'assurance doit être transférée au porteur ou porteurs des dits billets; l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de son enchère et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Théodore G. Spitzaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 fév—20 23 28—7 14 21 25 mars

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAINS

—DANS LES—

Paroisses de Tangipahoa et de Livingston.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 8 février 1897 in re et pour le compte de la succession de Otto ou Olof Soderling ou Solderling, No du dossier 43,869 de la dite cour, il sera vendu à l'encan:
1° Le 1|4 N. E. de la Sec. 2 et la 1|2 N. du 1|4 S. E. Sec. 2 T. 6 S. de R. 6 E. d'après le certificat No 4,096.
2° La 1|2 O. du 1|4 N. O. de la Sec 11, et la 1|2 O. du 1|4 S. O. de la Sec. 2 T. 6 S. R. 6 E., d'après la patente 2,885. Livres des Transcrits 102 de la paroisse Livingston, et contenant 160 acres.
3° Un certain morceau d'une propriété dans la paroisse Tangipahoa, Lne, 1|2 W. du 1|4 NW. de la Sec. 1 dans T. 6 S. de R. 6 Est, dans le district territorial de Greensburg d'après le certificat 4096 (anciennement) situé dans la paroisse de Livingston et contenant 80 acres.
Conditions—Comptant Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mutual Loan & B'd'g Co vs John Cude. Le même vs le même—Nos 27,735 et 27,736.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques le 17me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:
Sur les lieux situés à l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Chippewa, dans le 6ème District de cette ville. Un lot de vieux fer, 2 bouilloires, un lot de cadres de portes et de fenêtres, un lot de machines, etc.
Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions, comptant sur les lieux.
LEON MARTINY.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 7 mars—7 12 17

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrive à 7 35 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR JOHN J. CASTELL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. A. Sabriere.

No 50,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. Un ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à Slidell, Lne.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau 144 rue Carondelet, près Commune—Le MERCREDI, 7 avril 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 225, 227 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1897, dans et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans la continuation de la ville de Slidell, dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat, d'après le plan et l'arpentage de J. J. Brakefield de la même paroisse, désigné comme Ilet No 25, comprenant 14 lots inclusivement, borné au nord par la rue Roberts, au sud par Brakefield, à l'est par Vinet's LA Agricultural Co., à l'ouest par la rue Troisième.
Le dit ilet faisant partie d'une grande étendue de terre connue comme la section No 10 du comté 9, range sud 14, Est Greensburg, district de la Louisiane.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 8 pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la vente et aura à payer les taxes de 1897.
Acte de vente pardevant John R. Legier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 mars—7 14 21 28—av 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Victor LeBeau vs ses Créanciers.

—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 53,211.

Contenu de la Buvette et du Restaurant enc. des rues Decatur et Bienville.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau, 144 rue Carondelet,—Il sera vendu à l'encan le LUNDI, 22 mars 1897 à 11 heures A. M., au local encoignure Decatur et Bienville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D. en date et signé le 9 mars 1897.
Le contenu du Salon et Restaurant, encoignure Decatur et Bienville, d'après l'inventaire enregistré.
A être vendu en bloc
Conditions Comptant.
11 mars—11 14 21 22

PAR JOHN R. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES

—DANS LA—

Paroisse Avoyelles

—ET—

ACTIONS.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne

No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. R. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—Le JEUDI, 15 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date et signé dans l'affaire ci dessus intitulée le 21 janvier 1897, et un ordre subséquent daté et signé le 8 mars 1897 il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés de valeur suivantes à savoir:

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terrain situées dans la Paroisse d'Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrites comme suit:
1° La demi section ouest et la moitié sud du quart sud est de la section 20 dans la limite demi sud du range 5, et contenant quatre cent dix 70|100 acres.
Toute la section vingt-neuf dans la limite deux sud du range cinq est contenant six cents quarante-deux 68|100 acres
La moitié ouest du quart sud ouest de la section 21, la moitié ouest du quart nord-ouest de la section 28, la moitié nord du quart nord est et le quart nord-ouest du quart nord est de la section 32 et la moitié ouest du quart sud est de la section 29 dans la limite 2, sud du range cinq est, contenant trois cent soixante et un 10|100 acres
La moitié est des quarts nord est et sud est de la section dix neuf, le quart nord-est de la moitié du quart sud-est de la section 30, dans la limite 2 sud de la range 5 est, contenant quatre cent quatre vingt 92|100 acres.
La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et la moitié ouest du quart sud-est de la section 31 limite 2 sud de la range 5 est, contenant deux cents 48|100 acres.
Toute la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane en tout, deux mille quatre vingt dix, 25|100 acres, enregistrée dans le livre de transfert W. W., à la page 314 et seq. du bureau des archives de la paroisse des Avoyelles.
2° Les lots neuf et dix de la section 20 limite deux range sud cinq Est, contenant quatre vingt 31|100 acres Les lots 11 et 12 de la section 21 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre vingt 20|100 acres Les lots 13 et 22 de la section 28 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre vingt 24|100 acres Les lots 14, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29 limite 2 range sud 5 Est, contenant trois cent vingt-et un et 28|100 acres, d'après le plan dressé par S. B. Robertson, arpenteur, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq du Bureau des Archives de la paroisse des Avoyelles, s'élevant à cinq cent soixante-deux 02|100 acres.

Conditions de la vente

Comptant; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.

AUSSI

Le même jour et à la même heure et place et aux mêmes conditions que les propriétés ci-dessus décrites, il sera vendu les

ACTIONS.

1° Cinquante (50) actions de cent dollars chacune du fonds capital de la Léon Queyrouse Commission Company Limited, de cette ville et Etat, indiquées par certificat No 2 qui a été délivré et daté le 4 avril 1893, au nom de Laurent Lacassagne.
11 mars—11 18 25—av 1 8 15

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

1807 et 1809 BARONNE,

Entre les rues St André et Félicité.

Succession de Mamie Boyle Ames.

No 51,921.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 338 rue Carondelet—Le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à la Bourse Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans sont en exhibition, conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté et signé le 17 février 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, adressé à W. H. Fitzpatrick encanteur, il sera offert aux enchères publiques—
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme lot O dans l'ilet No 257 borné par les rues Baronne, Dryades, Félicité et St André, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 10 décembre 1896, et mesure trente-cinq pieds, un pouce et six lignes de face à la rue Baronne, trente cinq pieds dans le fond, par une profondeur de cent vingt pieds
Les améliorations consistent en un double cottage avec cinq chambres de chaque côté, aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant une chambre et une cuisine par côté. Le tout en bon ordre et toujours loué
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à être payé par l'assomption d'un billet daté le 17 novembre 1896 pour $500 et huit pour cent d'intérêt, dû dans deux ans, et des billets de l'acquéreur pour un et deux ans à huit pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1897 et fera un dépôt de dix pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Bernard C. Shields notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 fév—19 20 21 28—mars 7 14 21 24 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

D'un Cottage-Résidence Confortable et Elevé.

No 2134 Rue Jena, Coin Long.

Avec Terrains attenants — A l'Encan.

Dans l'affaire de W. B Daniel vs ses Créanciers.

No 46,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & STERN — L. L. Stern, Encanteur. — Bureau 826 rue Commune. Le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 février 1897, et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir: –
Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jena, St George, Long et Cadix, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant le coin des rues Jena et Long. Etant la même propriété acquise par le présent vendeur le 16 avril 1895 de Mme Henrietta B. Cleveland, femme de W. B Daniel par acte pardevant Fred Zengel, notaire public en cette ville, enregistré dans le bureau des aliénations de cette paroisse dans le livre 157, folio 312.
Les améliorations comprennent un confortable cottage bien élevé, avec mansarde, bâti retiré de la rue, sur un sous-sol élevé, en briques, avec de larges galeries de façade et par côté; sous une clôture en fer; contenant à peu près 8 ou 9 chambres ou plus, bien tapissées et plâtrées; hangar dans le fond avec deux chambres, cabine à bain, citernes, etc; écurie et remises, grande cour, etc. Quartier très populeux et bien établi.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans, ou un an, de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; la police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant les taxes de 1897 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 0|0 sera requis pour garantir l'exécution des conditions de vente.
Acte de vente pardevant Théodore Cotonio, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.
24 fév—24 mars 4 11 18 25

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAMES A. BRENNAN, Encanteur—Le 23me JOUR DE MARS 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, conformément à un ordre en date du 15 février 1897, rendu dans la succession de A. B. Missonet. No 370 Cour Civile de District, il sera vendu pour du comptant:
Cinq terrains dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désignés par les Nos 15 à 19 inclusivement. Les lots 15 à 18 inclusivement se touchent et mesurent chacun 40 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 19 mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 160 pieds. Actes de vente, pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur. dix pour cent de dépôt seront requis pour lier la vente.
16 fév—16 23 27—mars 6 13 15 23

PAR BAYNE & ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Susan A. Green.

No 46,840—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MARDI le 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 631 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur et daté et signé le 3 mars 1897, nous procéderons à vendre à l'enchère publique la propriété suivante.
Deux lots de terre et dépendances dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Burtheville, dans l'ilet borné par les rues Henry Clay, Clara [autrefois Louise] Calhoun [autrefois Edmund] et Magnolia [autrefois Victor] désigné comme ilet No 111 sur un plan par J. A. d'Hémécourt député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, qui a été adopté comme le plan de Burtheville, conformément à une entente par acte passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869 et déposé pour référence, en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, les dits deux lots sont désignés, comme lots 1 et 2 sur le dit plan de d'Hémécourt, et mesurent conjointement chacun 29 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la rue Calhoun, autrefois Edmund sur 110 pieds de profondeur, et une largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 6 lignes. Le lot un formant l'encoignure des rues Calhoun, autrefois Edmund, et Clara, autrefois Louise
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1897, déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant ———— notaire.
Voyez le plan à la Bourse.
BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.
9 mars—9 10 30—avril 6 7 8 9 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 12me jour de février 1897, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:
Mme Emma Eliza Smith, femme de Z. T. Reno vs Z. T. Reno, son mari—No 52,132.
Sur motion de Rogers & Dodds, avocats pour la plaignante qui a produit pleines preuves supportant la demande du plaignant, la loi et l'évidence étant en sa faveur—
Il est ordonné, adjugé et décrété, que le jugement en défaut entré le 3 février 1897, soit maintenant confirmé et fait final et que conséquemment il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Emma Eliza Smith, femme de Zachary Taylor Reno, et contre le défendeur, Zachary Taylor Reno, son mari déclarant la dite plaignante soit séparée des biens de son dit mari, et qu'elle ait le contrôle et l'administration de ses biens paraphernaux séparés, et qu'elle ait jugement contre son dit mari pour la somme de $500 dollars ($500) et pour frais.
Jugement rendu le 12 février 1897.
Jugement signé le 18 février 1897.
Signé: FRED D. KING, Juge
[Sceau]
En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de février, en l'année de Notre Seigneur, Mil-Huit Cent-Quatre-Vingt-Dix 8-pt.
JAS. C. PEYTON, Député-Greffier.
20 fév—20—mars 5 20

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,442 Cour Civile de District, Division "E"—Chas. H. Hamilton versus ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition ci-après assermentée et le tableau annexé, étant considérés, il est ordonné que la cession de la propriété faite par Charles H. Hamilton à ses créanciers, soit et est par le même acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, que toutes les procédures et poursuites contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues
Il est de plus ordonné, qu'un inventaire de la propriété et les effets du dit insolvable soit inscrit par H. G. Dupré, notaire public, dûment assisté par R. E. Saucier et Alf. F. Théard et qui sont appointés comme estimateurs; que L. C. Quintero Esq., soit nommé avocat pour les créanciers absents.
Il est de plus ordonné, qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue pardevant le dit notaire le 22me jour de mars 1897, commençant à 11 heures A. M., en son bureau, N. 701, bâtisse Hennen, pour élire un syndic définitif et pour voter sur quelques résolutions qui pourraient leur être soumises pour la décharge du dit insolvable ou autrement; que les créanciers soient dûment notifiés à assister à la dite réunion, et que l'avis de la dite réunion soit publié dans le Picayune et l'Abeille, comme il est requis par la loi
Nouvelle Orléans, 16 février 1897.
Signé: GEO H THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
17 fév—1m—1r par ...

PLUS de cheveux gris. En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible, d'un usage facile, pas de graisse; prix, $1; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Baronne.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District, rue Colisée, entre Dufossat et Bellecastle (la rue à l'arrière étant la rue Perrier).

Security Building and Loan Association vs Mme F. J Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,030—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Dufossat, Bellecastle et Perrier, lequel dit lot de terre, conformément à un plan d'arpentage fait par C. G. Blanchard, député voyer de ville, en date du 6 octobre 1893 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 20 mai 1893, est désigné par le No sept et commence à une distance de quatre-vingt-six pieds de l'encoignure des rues Colisée et Dufossat, mesure, en mesure américaine, vers la rue Bellecastle trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19 26—5 12 19 25 mars

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grande propriété attrayante de valeur

—DANS LE—

Troisième District,

Propriété-Résidence, etc.

J. Numa Augustin vs Ernest V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,690—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 697, lequel est borné par l'Avenue Esplanade et les rues Roman, Kerlerec et Prieur, le dit lot ou portion de terre commençant à une distance de soixante deux pieds onze pouces et trois lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Roman, et a une première profondeur de cent vingt cinq pieds, huit pouces, de là s'élargissant à angle droit vers la rue Roman, le dit lot ou portion de terre mesurant soixante deux pieds onze pouces et trois lignes sur une ligne courant perpendiculaire à la rue Roman, de là trente un pieds huit pouces trois lignes de face à la rue Roman, de là cent trente deux pieds à angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Roman et courant vers la rue Prieur, de là tournant à angle droit sur une ligne courant vers et perpendiculaire à la rue Kerlerec. Le dit lot ou portion de terre a une certaine profondeur de trente huit pieds sept pouces cinq lignes, de là quarante cinq pieds deux pouces sur la ligne du fond parallèle à la rue Kerlerec, de là courant à angle droit sur une ligne vers l'avenue de l'Esplanade perpendiculaire à la dite rue Kerlerec, le dit lot ou portion de terre mesurant soixante pieds, de là tournant à angle droit sur une ligne courant vers la rue Prieur le dit lot ou portion de terre mesurant trente huit pieds deux pouces de là tournant à angle droit perpendiculaire à l'avenue de l'Esplanade, le dit lot ou portion de terre mesurant cent trente cinq pieds deux pouces et sept lignes, de là tournant à angle droit vers la rue Roman sur une ligne jusqu'au point de commencement. Le dit lot ou portion de terre mesurant cent cinquante deux pieds quatre pouces et cinq lignes de face à l'avenue de l'Esplanade.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
12mars—12 19 26—a 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante Propriété de valeur et améliorée du Quatrième District,

Formant le coin des rues Septième et Chestnut, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Sixième et Colisée.

Mme Pauline Rathbone, femme, etc., vs Bernard Bee Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Chestnut, Sixième et Colisée, formant l'encoignure des rues Septième et Chestnut et mesurant quatre vingt dix-huit pieds de face à la rue Septième sur quatre-vingt dix pieds de profondeur et de face à la rue Chestnut entre lignes parallèles, laquelle dite portion de terre est composée de la plus grande partie des lots originaux, désignés par les Nos deux, trois et quatre, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer en date du 8 mars 1871 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E.G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville le 18me jour de mai 1871 lesquels dits lots Nos deux, trois et quatre furent acquis par le dit Bernard Bee Howard par achat de la "Sun Mutual Insurance Company," par acte passé pardevant W. R. Kernotaire en cette ville, le 20me jour de février 1890.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Premier District.

Mutual Building and Homestead Association vs John J. Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,918—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—
Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 424, borné par les rues Calliope, Willow, Clara et Euphrosine, désignés par les lettres A, B, C et G, mesurant comme suit, à savoir: Les lots A B et C mesurent chacun trente-et-un pieds sept pouces et six lignes et demie de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Le lot A forme l'encoignure des rues Calliope et Willow, le dit lot G touche au lot A sur la ligne du fond et mesure trente pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de cent vingt-six pieds deux pouces et deux lignes entre lignes parallèles, le tout au pied américain et conformément à un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 20 février 1886, et une copie est annexée à un acte de vente de Gustave Lacroix à Michael J. Deady, passé pardevant M. T. Ducros, notaire en cette ville, le 28 février 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 fév—19 26—5 12 19 25 mars

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

Auguste Roquevert vs Mme Blaisine Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,297.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: -
Cinq lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme Rickerville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues St George, Long et Valmont, désigné comme l'ilet numéro soixante-douze sur le plan original du faubourg Rickerville dressé par B. Buisson et W. Thompson, voyers, en date du 28 mars 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les dits lots sont désignés par les Nos six à dix inclusivement et se touchent et mesurent comme suit à savoir: Les lots Nos six à neuf inclusivement mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et le lot No dix mesure trente pieds trois pouces et sept lignes sur l'avenue Peters sur une profondeur et face à la rue Long de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 fév—26 mars 5 12 19 26 avl 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, portant l'ancien No municipal 228 rue Huitième, entre Chestnut et Colisée.

Bernard J. Walle vs C. Lienecké.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,967.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 52 borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Neuvième, désigné comme lot No six sur un plan dressé par Moellhausen, voyer, le 1me jour de mai 1844, le dit lot mesure en mesure américaine trente deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
19 fév—19 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide chance pour acquérir une magnifique demeure.

Vente par le Shérif Civil d'une grande propriété-résidence de valeur, attrayante et substantielle dans le Quatrième District

Magnifiquement située et dans un voisinage aristocratique portant le Nouveau numéro municipal 2228 Avenue St-Charles, entre l'Avenue Jackson et la rue Philip (la rue à l'arrière étant Prytanée), et ayant une entrée par la rue Philip.
Les terrains mesurent 61' 11" de face à l'Avenue St Charles sur 182' 8" et 6'" de profondeur, entre lignes parallèles, et 17' 8" et 6'" de face à la rue Philip sur 65' 8" de profondeur, entre lignes parallèles, et se touchant

Germania Savings Bank vs Dr C. A. Gaudet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,220—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Jackson, Prytanée et Philip, et mesurant soixante-quatre pieds onze pouces de face à la rue St-Charles, sur cent quatre vingt-deux pieds huit pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, étant composé de tous les différents lots numérotés vingt-trois et vingt-quatre et une portion de ceux numérotés vingt-sept et vingt-huit sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 19 novembre 1847 et enregistré dans le bureau de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville.
2° Une autre portion ou morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le susdit district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et étant composé d'une portion la plus près de la rue Prytanée du lot ci-dessus mentionné numéroté vingt huit sur le dit plan de Hedin et mesurant en mesure américaine soixante dix pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Philip par une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces plus ou moins entre lignes parallèles, s'étendant à et faisant connection avec le morceau de terre premièrement décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 fév—mars 5 12 19 26—avril 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Rue Dryades, entre Julie et Girod, (la rue à l'arrière étant sud Remparts).

The New South Building and Loan Association vs John M. McEntee et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 50,254 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Julie, Cirque maintenant Sud Remparts et Girod, et mesure conformément au dit plan déposé comme plan No vingt-deux en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds onze pouces et une ligne, le tout au pied américain
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 fév—mars 5 12 19 26—avril 1

Succession de Catherine Trets femme de George Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,554—Division A.—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Trets, veuve de George Meyers, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
13 mars—13 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles, Quincaillerie, etc.

Lewis H. Cosby vs W. C. Grivot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,012—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 27 mars à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—
Un lot de meubles de maison assortis, vaisselles, Divers, etc., d'après l'inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 mars—16 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Victor P. Marmiche vs Emile Garans.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans – No 51,731—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Devant mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres:
I. Le terme non expiré du local Nos 606 et 610 rue Toulouse et de la troisième chambre dans la cour à l'arrière de la propriété No 535 rue de Chartres, le loyer étant de $40 par mois, payable mensuellement, et le bail expirant le 30 septembre 1897.
Et au cas où le dit bail ne serait pas vendu, il sera alors offert en vente:
II. Le droit d'occupation des dits lieux à partir de la date de vente jusqu'au 30 septembre 1897.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11 17 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. P. Ronede, Agent, vs H. P. Brisbane.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 27,774—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le JEUDI, 25me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux à l'encoignure des rues Sud Remparts et Lafayette dans le Premier District de cette ville.
Le contenu de la pharmacie consistant en comptoirs, vitrines, comptoirs à prescriptions, Cash Register, jarres, drogues et parfumeries, etc.
D'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions: comptant sur les lieux.
LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16 mars—16 20 25

A. Schwartz & Sons vs L. W. Bartlett

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 33,019—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé contre la Bartlett Gravel Paving Co. Ltd, garnishee, par l'Hon W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en face de mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magazine, le MARDI, 23 mars 1897, à onze heures A. M., de la propriété suivante, à savoir:—
Un coffre fort en fer, 1 lot de meubles de bureau, consistant en desks, chaises, etc.
D'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12 mars—12 18 23

M. Bernhardt vs M. et Mme Joseph.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans, Lne. — No 33,934—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à mon entrepôt rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12 mars—12 18 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George C. Hess.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,709—Division E—Attendu que Mme Odile Hess a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration, dans la succession de feu George C. Hess, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier
14 mars—14 19 23

Succession de Veuve Gerard Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,658—Division C—Attendu que Henry Stehlman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vve Gerard Stricker, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 mars—10 14 19

Succession de John P. Cotaya.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,6?5—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Johanna Hirsch, veuve de John P. Cotaya, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10mars—10 14 19

Succession de Mme Julia A. Block, veuve de Darius W. Lloyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,601—Division C—Attendu que Mlle Edwina W. Lloyd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Julia A. Block, veuve de Darius W. Lloyd, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10mars—10 14 19

Succession de Thomas Green Montgomery et Martha Ann Montgomery, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 673—Division A—Attendu que Henry Green Montgomery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Green Montgomery et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier
11 mars—11 15 20

Succession de Arthur O. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,649—Division A—Attendu que Frank Zengel administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur O. Jones, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
13 15

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers